



La déchetterie d'AVESNELLES **vous ouvre ses portes au 1^{er} Février 2010**

UNE DÉCHETTERIE EST UN LIEU D'ACCUEIL AMÉNAGÉ, GARDIENNÉ ET CLOS, destiné à recevoir et à trier les objets et déchets qui ne sont pas collectés par les services d'ordures ménagères.

L'apport d'objets ou encombrants est un acte personnel et volontaire. Avec l'aide du gardien, les utilisateurs devront séparer les matériaux apportés et triés au préalable, puis les disposer dans les bennes appropriées.

LOCALISATION : La déchetterie (gérée par la Communauté de Communes du Pays d'Avesnes) est implantée **rue du cimetière**, sur la **Zone Industrielle d'AVESNELLES** (entre le cimetière et le contrôle technique).

DESTINATION : A l'usage de tous les particuliers des communes suivantes : **CARTIGNIES, DOMPIERRE/H, FLOYON, GRAND-FAYT, MARBAIX, PETIT-FAYT, SAINT-AUBIN, SAINT-HILAIRE/H**

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du 1^{er} Mars au 31 Octobre		Du 1^{er} Novembre au 28 Février	
Lundi	13h à 19h	Lundi:	12h à 18h
Mardi	14h à 19h	Mardi:	13h à 18h
Mercredi	14h à 19h	Mercredi:	13h à 18h
Jeudi	14h à 19h	Jeudi:	13h à 18h
Vendredi	14h à 19h	Vendredi	13h à 18h
Samedi	9h à 19h	Samedi	8h à 18h
Dimanche	9h à 12h	Dimanche	9h à 12h

**Fermé
les jours fériés**

DÉCHETS ACCEPTÉS : L'accès à la déchetterie est **gratuit** dans la limite d'un volume de **1M³/jour** et autorisé aux véhicules de tourisme et utilitaires d'un **P.T.A.C. = ou inférieur à 3,5 T** pour le dépôt de:

- Gravats
- Papiers
- Cartons
- Ferraille
- Objets encombrants (Mobilier - Matelas - Sommiers - Réfrigérateurs - TV - Etc)
- Pneus
- Plastique
- Verre
- Batteries
- Piles Boutons et autres
- Huile moteur usagée
- Tailles - Bois - Déchets verts

SONT REFUSÉS :

- Les ordures ménagères
- Les déchets putrescibles à l'exception des déchets de jardin
- Les déchets industriels
- Les déchets représentant des risques pour la sécurité des personnes et pour l'environnement en raison de leur inflammabilité, de leur toxicité, de leur pouvoir corrosif ou leur caractère explosif.

- Toute personne se présentant à la déchetterie devra justifier son appartenance à la **CCR2H** (33, rue de Taisnières 59440 MARBAIX - 03 27 59 46 85) où une carte d'accès vous sera délivrée.
 - Elle vous sera remise sur présentation d'une pièce d'identité, de la carte grise de votre véhicule, d'un justificatif de domicile et contre signature .
- N'oubliez pas de vous munir de cette carte pour chacun de vos passages en déchetterie.**

